

Délibération

Désignation d'un membre associé supplémentaire

L'Assemblée Générale de la CCI Rochefort et Saintonge, régulièrement réunie en séance ordinaire au siège de l'établissement, le 27 juin 2019, sous la Présidence de Hervé Fauchet, Président en exercice, Après avoir vérifié que le quorum est atteint,

Vu le code de commerce et notamment l'article R711-3,

Vu le Bureau de la CCI Rochefort et Saintonge du 6 juin 2019,

Après avoir pris connaissance de la candidature de Gaëlle MOINET POPINOT, ex-membre élue de la CCI Rochefort et Saintonge, pour devenir membre associée

Décide :

De désigner Gaëlle MOINET POPINOT membre associée de la CCI Rochefort et Saintonge.

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 27 juin 2019, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice		29
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum		16
Nombre de membres élus présents	18	
Nombre de votants	18	
Nombre de voix POUR	18	
Nombre de voix CONTRE	0	
Nombre d'ABSTENTIONS	0	

Yves Ober


Secrétaire Adjoint

Hervé Fauchet


Président